

## École Les blés en herbe

# Conseil d'école du 30 juin 2015

## Ordre du jour

- Présentation des membres présents au conseil d'école :
- Présents :
  - ★ Parents : Mesdames Leroux, Lacoma, Jacquet et monsieur Baleine
  - ★ L'équipe enseignante : Mesdames Benmeddah, Cléquin, Colin, Petitjean et monsieur Primard
  - ★ L'équipe municipale : Monsieur Le Villain, Maire de Saint-Coulomb et madame Ramage, directrice générale des services
- Personnes excusées : IEN Madame Lefort-Oger et Madame Gourvennec, psychologue du Rased, Madame Mauclerc, adjointe à l'enfance et Madame Moubèche parent élue.

### 1. Les effectifs

Toujours en hausse régulière, 106 élèves inscrits pour la rentrée prochaine.

**Total retenu pour l'IA 104**

Arrivée d'un nouvel enseignant en remplacement de madame Colin, Monsieur Alexandre Primard.

Madame Petitjean et toute l'équipe remercie monsieur le Maire d'avoir renouvelé le contrat d'ATSEM de Lucie Legast pour l'année scolaire prochaine.

### 2. Les projets de l'année

- ✧ Projets EPS : rencontres d'athlétisme pour les cycles 2 et 3 et jeux d'antan, jeux d'enfants le 19 juin au Vivier Sur Mer

- ✧ Fête de l'école et portes ouvertes

La fête de l'école a eu lieu le dimanche 21 juin sous le soleil.

Moment de convivialité et de fête.

Elle a aussi permis aux familles de rencontrer les enseignantes dans les classes au cours d'un moment de portes-ouvertes.

Les parents ont beaucoup appréciés les représentations proposées par les élèves de CM (danse) et les CE (mise en scène de la fable « le loup et l'agneau »)

- Sortie scolaire à Dinan

Les classes de CE et CM ont visité avec un guide la ville de Dinan et ont participé à des ateliers sur le thème retenus par chacune des enseignantes.

▲ Accueil dans les classes le matin : bilan positif.

Les élèves se mettent plus rapidement au travail et dans le calme.

A renouveler à la prochaine année scolaire.

**Les projets pour l'année prochaine :**

Concours des incorruptibles : sélection de livres pour chaque classe.

Cinq albums ou romans par niveau.

But : les lire en classe et donner son avis, expliciter son choix.

Et pour finir : vote à bulletin secret par chaque élève. Permet aux enfants de donner leurs avis.

Le vote est également ouvert aux adultes : personnel de l'école mais aussi parents d'élèves. Les livres seront ainsi transmis aux familles

Mme PETITJEAN a déjà réservé les albums pour l'année prochaine.

Projet musique déposé auprès de l'école de musique de Saint-Malo avec Gwénaél Gauvin.

Financement demandé auprès de la Mairie, prêt de la salle du Phare pour une représentation en semaine, courant avril.

Projet finalisé qui doit être validé par l'Inspection.

Thème : les musiques de films.

Entre 10 et 12 séances par l'intervenant, tous les quinze jours.

Les semaines où il n'est pas là, les enseignantes prennent le relais pour faire répéter les enfants.

Projet danse, en lien avec le projet musique (financement APE).

Gwénaél Gauvin doit communiquer à Mme PETITJEAN, le nom d'un intervenant ou d'une intervenante qualifiée.

Projet char à voile des CM

Peut-être, reconduction par Mme CLEQUIN, du projet char à voile d'une semaine.

Rien de certain pour le moment.

Tout dépendra de la classe, car beaucoup de responsabilités pour un tel projet.

**3. Les rythmes scolaires**

- Bilan positif des TAP au cours de la dernière réunion du comité de pilotage.

*Il n'y aura a priori pas de changement significatif au niveau des intervenants et des activités à la rentrée.*

*Avant la sortie, transmission des listes des élèves par classe par les directeurs.*

*Pendant l'été : Constitution des groupes par Julien et en collaboration avec les intervenants*

*Fin août, à la prérentrée : Echange sur la composition de ces groupes avec les enseignants.*

*A la rentrée : Distribution des fiches d'inscription avec les plannings, une fois les groupes connus.*

*Par conséquent, les TAP démarreront dès le premier jour de la rentrée sans inscription préalable pendant une à deux semaines ; bien entendu, les intervenants auront un groupe attribué avec la liste des présences comme à l'habitude.*

*Le Comité de Pilotage se réunira une fois cette mise en route effectuée.*

- PEDT rédigé en concertation entre les membres du comité de pilotage dans le courant du mois de mai : les objectifs définis sont en annexe 1 du PEDT :

| Temps périscolai | Prendre appui sur le projet éducatif de la commune s'il existe  | Prendre appui sur le projet éducatif de la commune s'il existe   | Expliciter les actions choisies   |
|------------------|---|--|---|
|                  | Difficultés à appréhender le temps périscolaire s'apparentant à un temps « détente » tout en respectant un cadre obligatoire dans toute activité de groupe. | <p>Axe 1 : développer la relation de l'enfant avec son environnement social, géographique et culturel en lui permettant d'y trouver une place active et participative</p> <p>Axe 2 : développer l'autonomie de l'enfant dans le sens d'une appropriation de l'espace et d'une capacité à élaborer des choix responsables pour lui et pour les autres</p> | <p>Au travers des activités, apprendre à respecter l'autre, son environnement, se respecter soi-même (estime et confiance en soi, se donner les moyens, oser, essayer)</p> <p>Valorisation de chacun en fonction des activités qu'il pratique</p> <p>Favoriser l'appropriation par les enfants du règlement de chaque activité</p> <p>Mettre en place un Conseil des Jeunes</p> |

Le PEDT proposé a été validé le 29 juin 2015.

Il y a un bilan annuel du PEDT ; il peut donc évoluer.

- Logiciel inscription TAP, restaurant municipal :

La mairie travaille sur une inscription au restaurant municipal, en ligne.

De septembre à fin octobre : inscription papier, ancien système.

A partir du 1er novembre : la mairie espère pouvoir proposer une inscription en ligne par les familles.

Communication école/mairie et école/parents (mercredi travaillés, sortie scolaire).

Le calendrier scolaire est distribué à chaque famille à la rentrée, pour l'inscription aux repas pour les semaines avec des mercredis travaillés, une « alerte » sera mise en place en guise de rappel. Les dates des sorties scolaires avec repas extérieurs sont transmises par la directrice à monsieur Laforge, responsable du restaurant municipal ainsi qu'à la mairie.

Evocation d'une plus grande variété dans les goûters offerts à la garderie par la mairie.

Proposition des parents d'élèves :

- Pour les enfants allant à la garderie après 18 heures : donner le goûter à 16 heures 30 ou ne rien donner du tout.
- La mairie est OK pour donner le goûter à 16 heures 30 pour les enfants qui vont soit à l'étude et/ou à la garderie.
- Quid de la variété des goûters ? La mairie va également travailler sur ce point.

#### 4. Les travaux

- Félicitations unanimes pour les aménagements réalisés des abords de l'école (trottoirs, sens unique).

- Quel avenir pour les classes mobiles ? Elles nécessitent un entretien extérieur. Ces travaux sont prévus au budget communal. Objectif : conserver et consolider les classes existantes. Pour le moment, la construction de nouvelles classes n'est pas prévue (conformité avec nouvelles lois d'urbanisme (ALUR), budget, projection pas possible des futurs effectifs d'élèves, etc....).
- Les classes mobiles, même si un peu « vieillottes » sont aux normes. Un contrôle est fait chaque année. Le dossier technique amiante est notamment consultable auprès de Mme PETITJEAN.
- Quelle sera l'utilisation de la nouvelle salle des associations ? Elle est réservée aux associations. Ponctuellement et pour des besoins précis, elle pourrait être utilisée par l'école.

**Listes travaux :**

Elle sera communiquée à la mairie à la fin de l'année scolaire.

Le projet concernant le réaménagement de la cour sera étudié dans le courant de l'année prochaine, dès la rentrée.